16/03/2023 Dossier initial, première édition. Modifications

DOSSIER DE

PERMIS DE CONSTRUIRE



FAURE Frédéric Maître d'ouvrage:

Charlus

15240 - BASSIGNAC

Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Charlus

Localisation du projet :

15240 - BASSIGNAC

Description du projet de construction

La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m².

Constitution du dossier				
Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-10				
PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000e	PC4	Notice descriptive	
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200e	
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000e	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200e	
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500e	PC6	Document graphique d'insertion	
РС3	Plans en coupe - Éch: 1/500e	PC7-8	Document photographique	



Architecte: Philippe HERNANDEZ **SICA Habitat Rural - Cantal**

> 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 16/03/2023

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

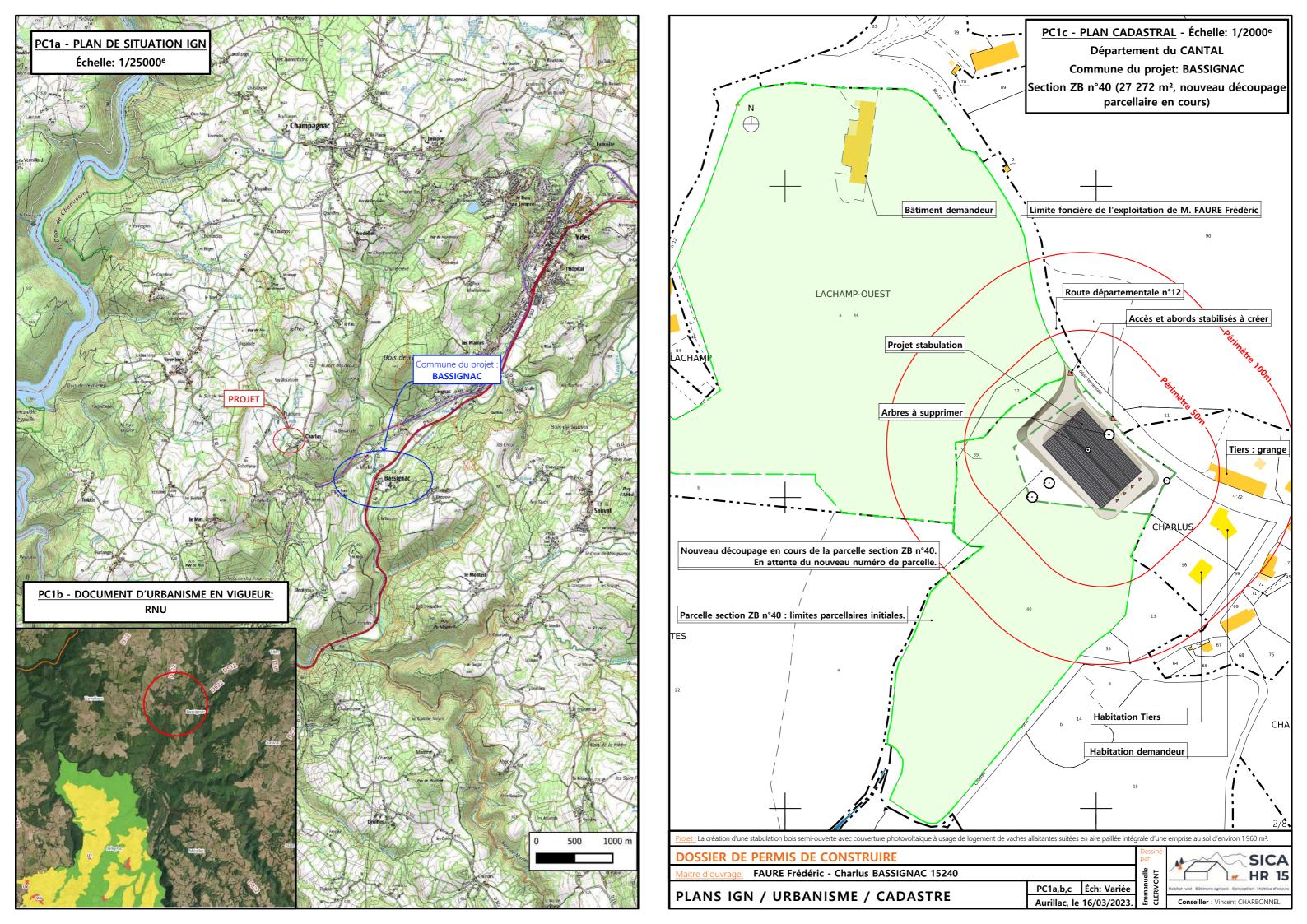
N° Client

N° Document:

N° de page:

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux



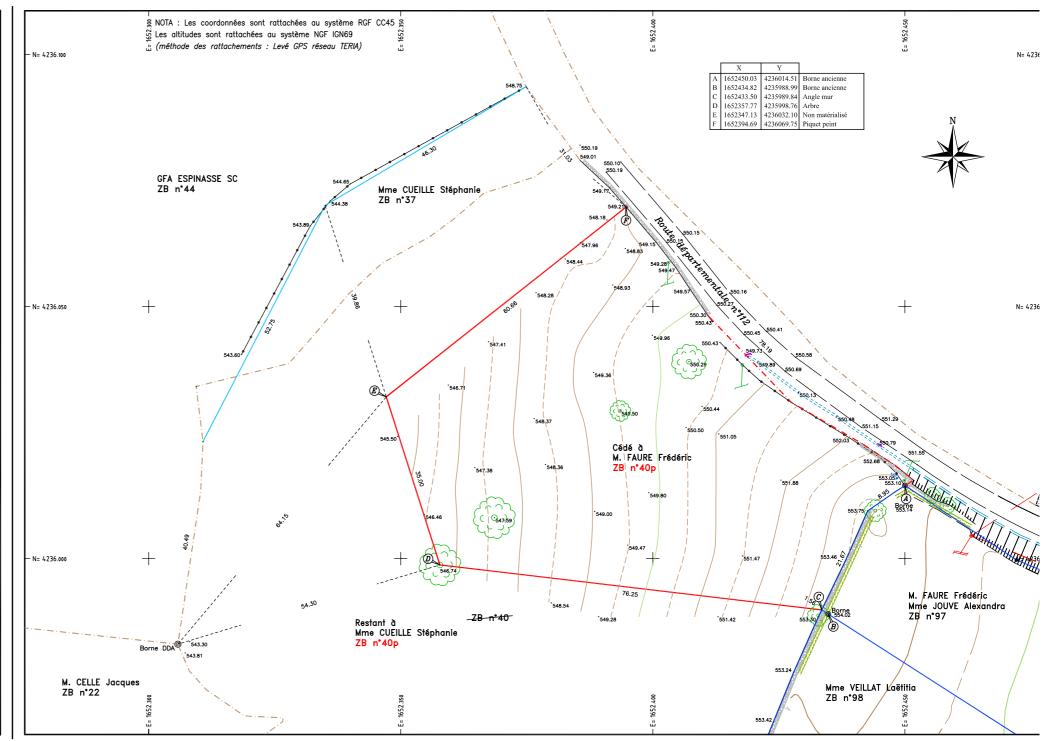
Plan d'arpentage représentant les nouvelles limites parcellaires. En attente de la mise à jour des informations parcellaires (procédure en cours d'instruction).

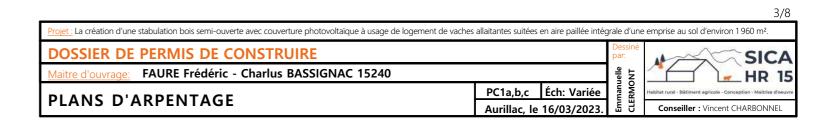
Echelle d'origine : 1/500ème. Echelle d'édition : 1/750ème

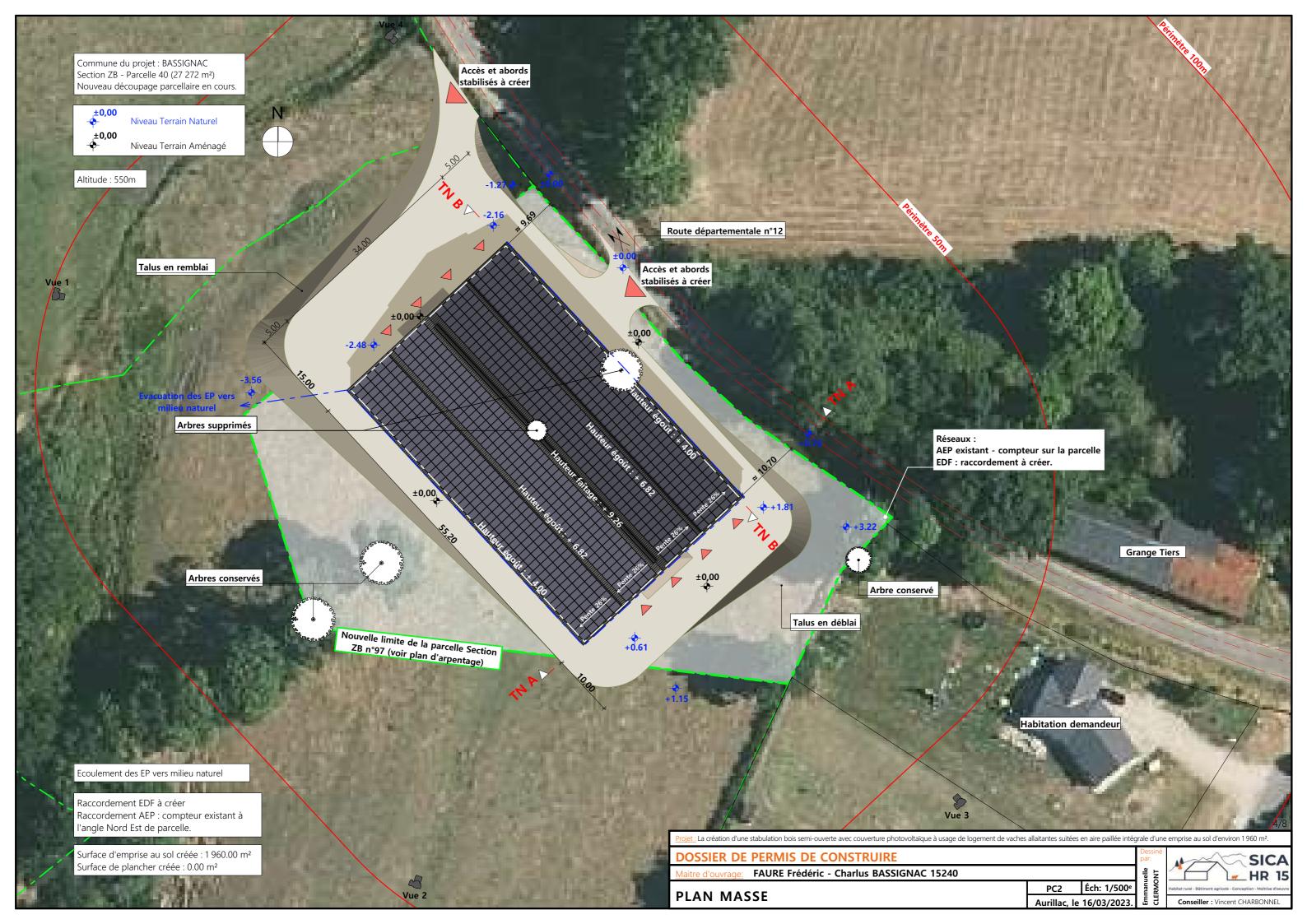
DEPARTEMENT DU CANTAL COMMUNE DE BASSIGNAC Propriété de Mme CUEILLE Stéphanie sise à Charlus Division de la parcelle ZB n°40 PLAN DE DELIMITATION ECHELLE: 1/500 LEGENDE : Clôture légère (Grillage ou barbelé) Limite nouvelle Limite certaine définie antérieuremer Limite de fait, naturelle DRESSE PAR LE CABINET CROS Ref N°: 167-2353 M.Gaëlle SAUNAL-CROS Plan N° : B0-1 GEOMETRE-EXPERT Dossier informatique N^* : M0959 18. av de la Gare 15 200 - MAURIAC DRESSÉ LE : 19/08/2021 Tel: 04.71.68.05.41

Email :geometre.expert@cabinet-cros.fr

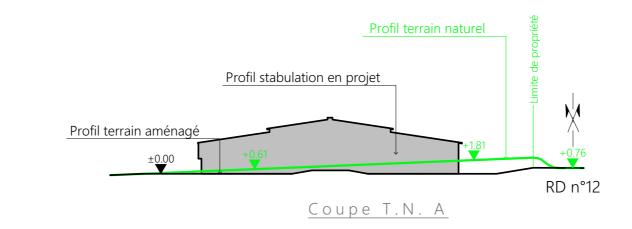
MODIFIÉ LE :

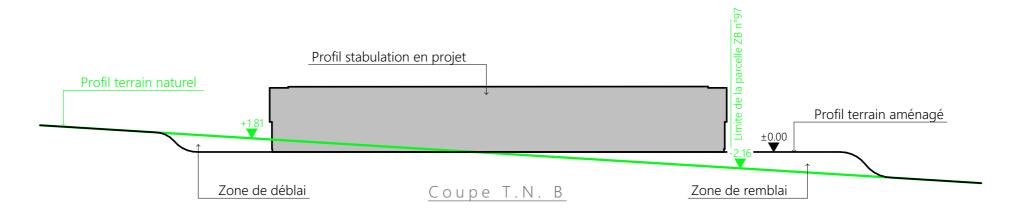






PC3 - PLANS EN COUPE Échelle: 1:500e





PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par M. FAURE consiste en :

1- La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes en aire paillée intégrale et une partie en stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol d'environ 1 722 m².

La construction envisagée sera implantée sur les parcelles N°40 de la section ZB proche du lieu-dit cadastré « Charlus » sur la commune de BASSIGNAC (15240).

La parcelle d'implantation fera l'objet d'un découpage qui sera prochainement validé (voir plan d'arpentage du géomètre).

L'infrastructure projetée sera positionnée parallèlement à la route départementale menant au hameau et sera raccordée en eau et électricité depuis les réseaux existants dans le coin de parcelle (compteur électrique à créer, compteur d'eau existant).

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet.

Le projet a pour objet principal de moderniser l'exploitation en améliorant le bien-être animal ainsi que le travail de l'éleveur. Ainsi, l'étable traditionnelle existante sur site sera déchargée, et la pratique du plein hivernal abandonné.

Aspect : environnement

Les bovins seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés de logement sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires (RSD).

Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un léger travail de terrassement en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation.

Structure charpente Bois

Bardages

Bois : bouveté en pignons et bardage bas des longs pans, bardage haut décalé en bois bord

à bord ép. 36mm

Translucides Polycarbonate pose verticale - Alternance avec tôles Calepinage Eléments verticaux, sauf bandeaux dans le haut des portes

Portes coulissantes Ossature bois et bardage bois bouveté

Maçonnerie Enduit ton ciment ou béton brut de décoffrage

Couverture Acier anti-condensation + modules photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

Teinte couverture Graphite (RAL 7022) Cour et abords Périphérie empierrée

EP collectées OUI

Raccordement EDF Compteur à créer

Raccordement AEP Compteur existant en coin de parcelle

Projet: La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1960 m².

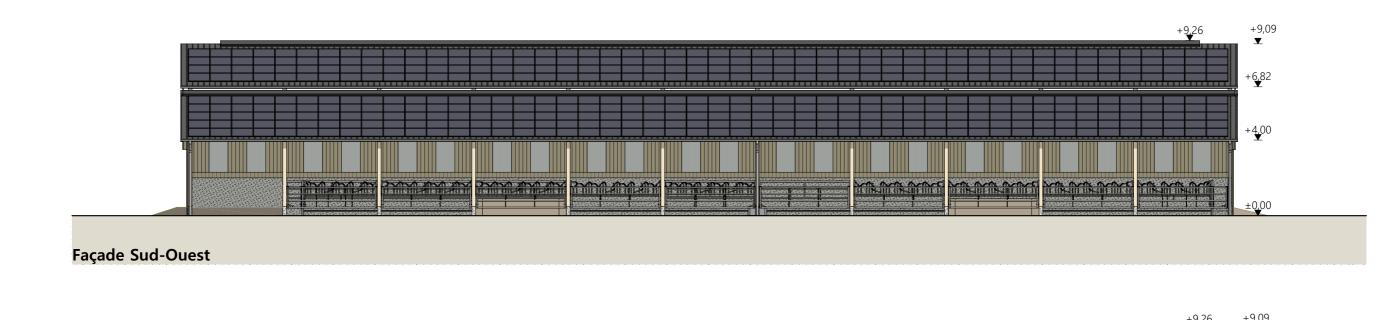
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

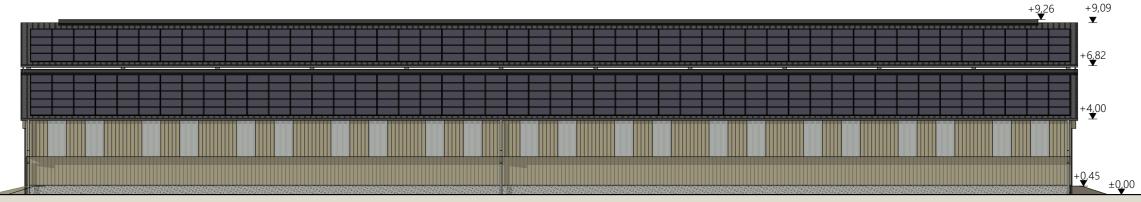
Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240

COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE

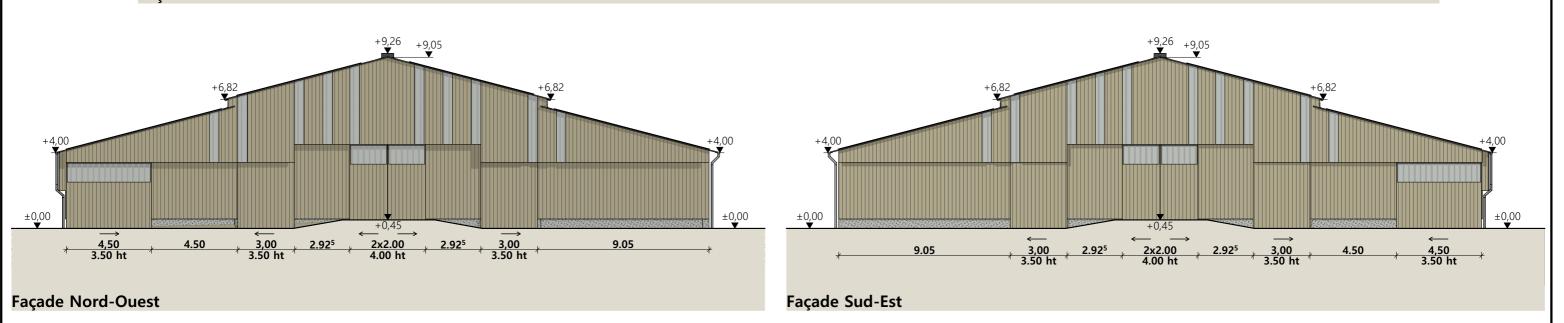
PC3-4 Éch: 1:500° Example 16/03/2023.







Façade Nord-Est



PLANS DE FACADES

Matériaux :

Maçonnerie: - mur parpaings enduit ton ciment ht 2.00m

- longrines béton ht 0.50m enduit ton ciment ou brut de décoffrage

Bardage: - bardage bas et triangles des pignons en bois bouveté

- bardage haut décalé 0.30m sur longs pans bois bord à bord ép. 36mm + intégration de polycarbonate 2x1.00m par travée

- portes coulissantes bardage bois bouveté + bandeau polycarbonate ht 1.00m Menuiseries:

Charpente:

- bois

Couverture:

- acier anticondensation RAL 7022

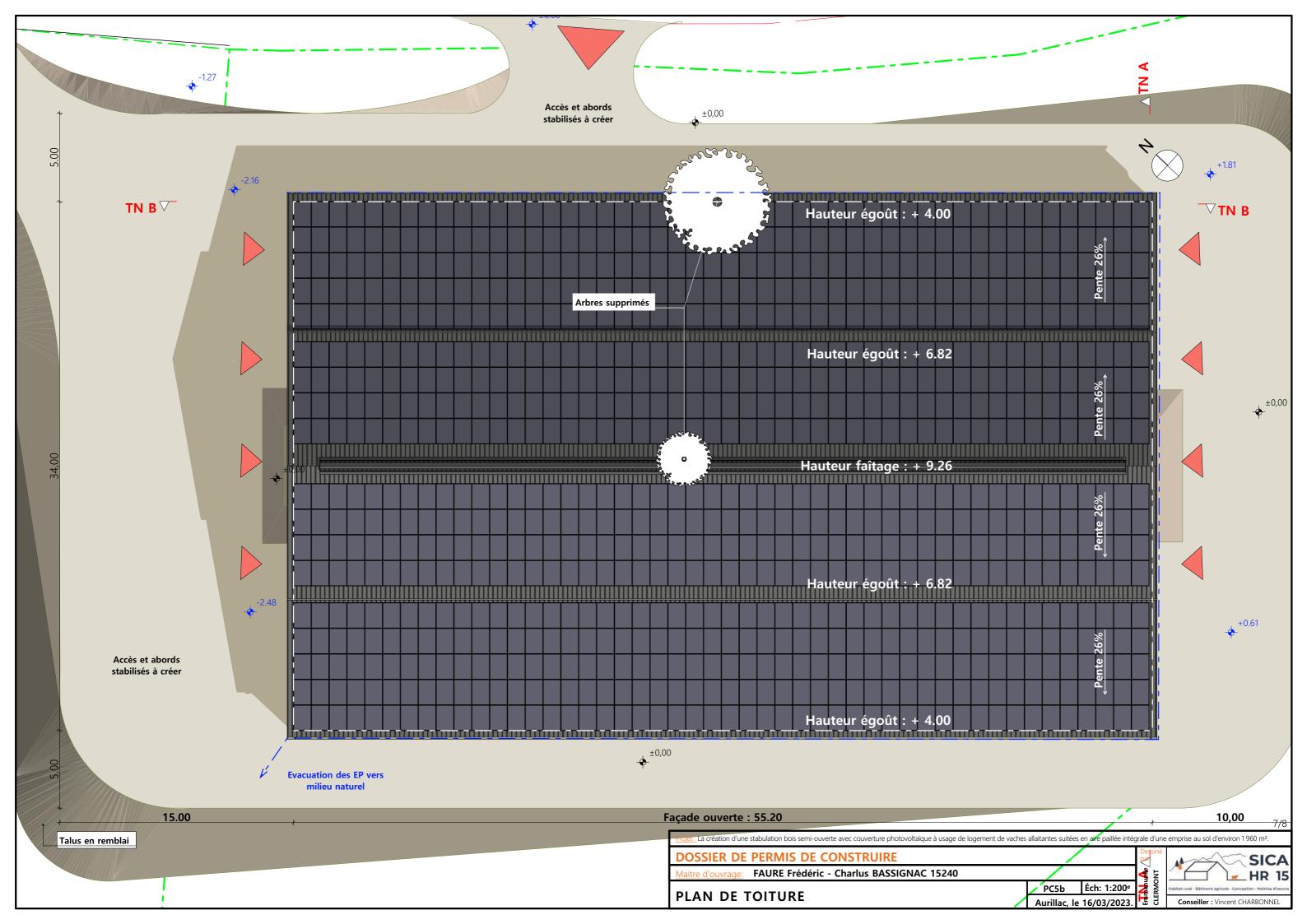
- ressaut de toiture ht 0.50m ouverture libre + pare neige

- couverture photovoltaïque sur la totalité de la couverture (cadres et panneaux gris sombre)

jet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1960 m². DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE SICA FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240 - HR 15 Éch: 1:200e

Aurillac, le 16/03/2023

Conseiller: Vincent CHARBONNEL













Projet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1960 m².

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Dessiné par:

Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch: 1:1e Full PC6-7-8 Ech: 1:1e PC6-7-8

SICA
HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maltrise d'oeuv
Conseiller : Vincent CHARBONNEL

16/03/2023 E.C. Dossier initial, première édition. Modifications

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage:

FAURE Frédéric

Charlus

15240 - BASSIGNAC

Charlus Localisation

du projet :

15240 - BASSIGNAC

Description du projet de construction

La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m².

Constitution du dossier				
DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e			
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100e			
DET3	Perspectives 3D			



Conseiller Bâtiment:

Vincent CHARBONNEL

Chambre d'agriculture du Cantal 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 00











A Aurillac, le 16/03/2023

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

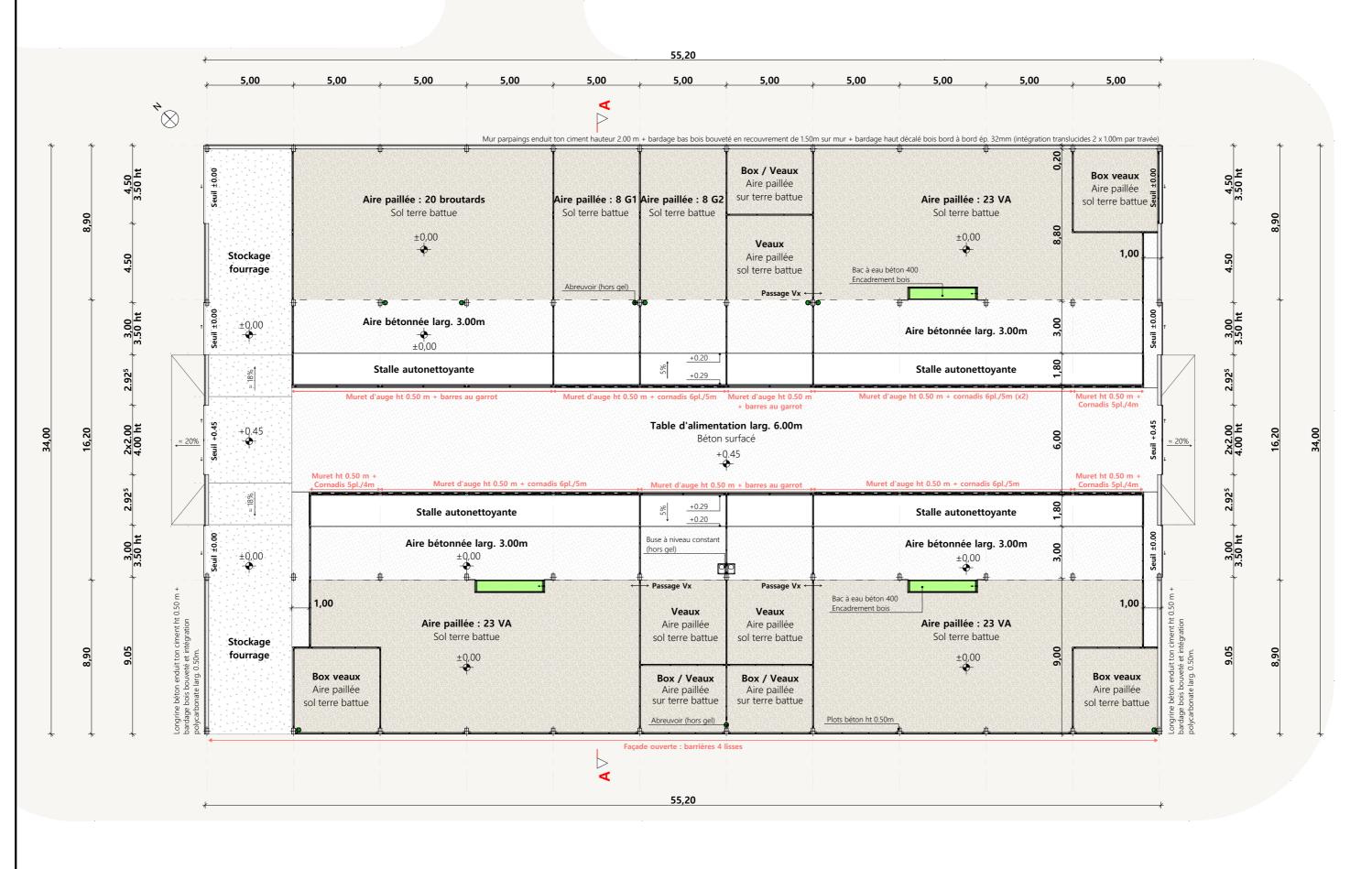
N° Client:

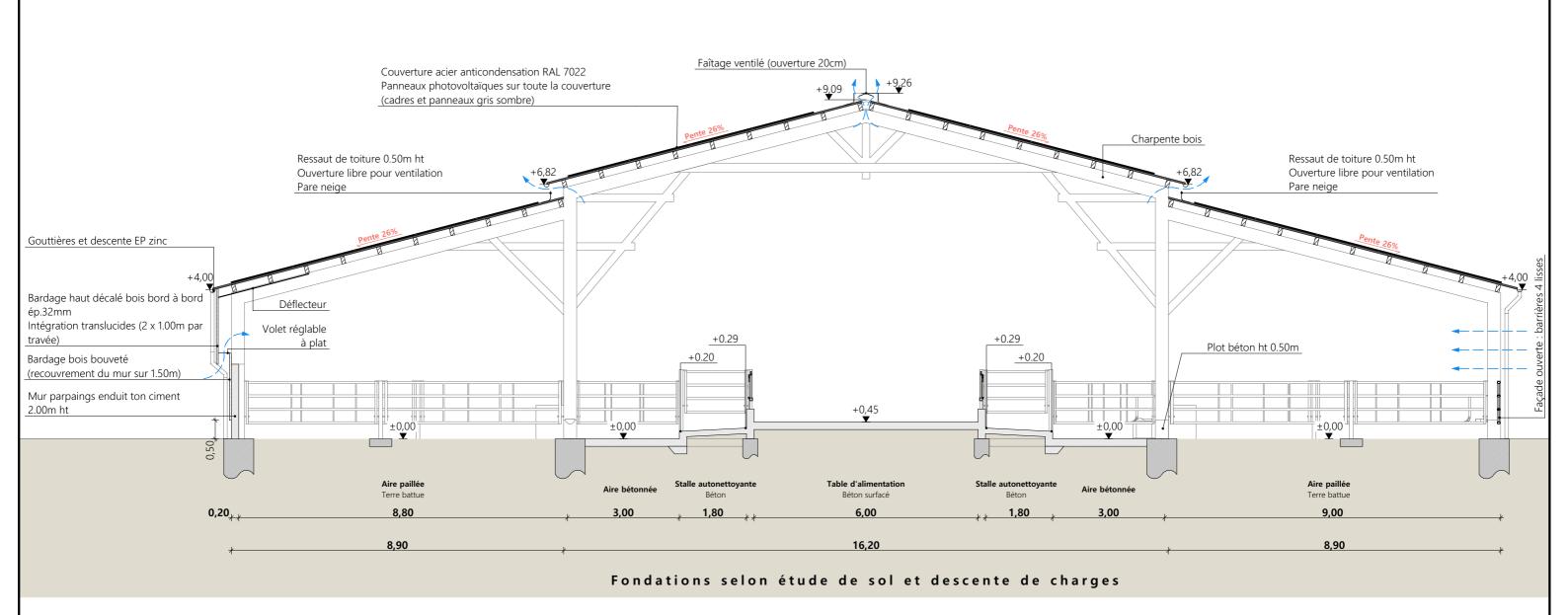
N° Document:

N° de page: 1/4

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

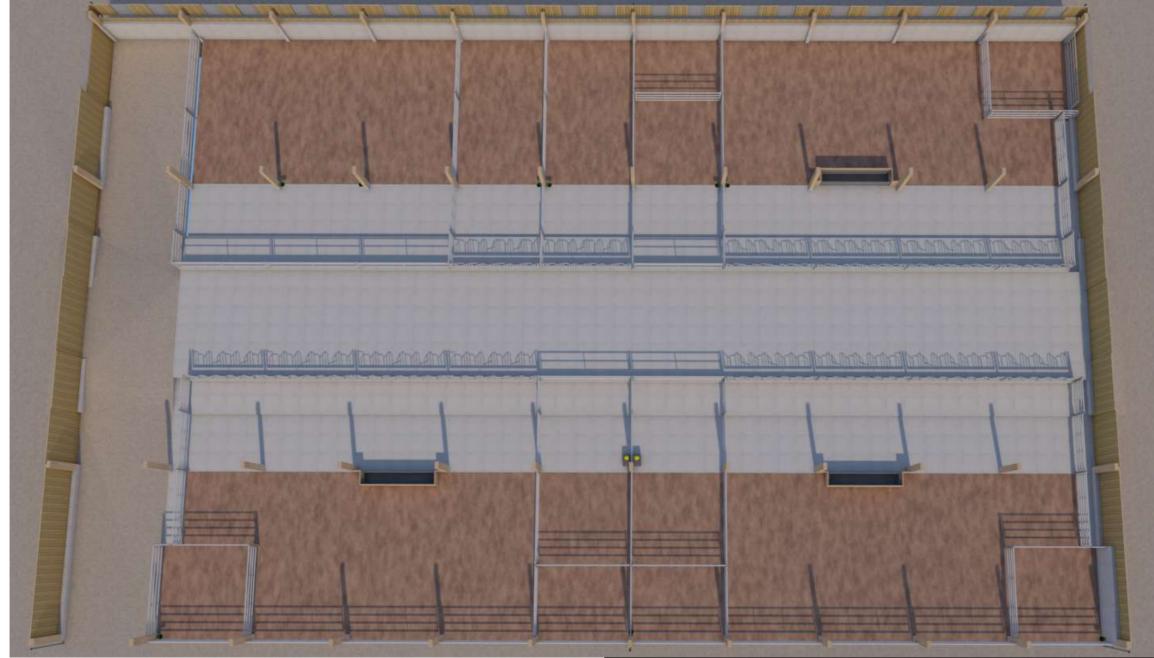
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux





ojet: La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol **DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS** Emmanuelle CLERMON FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240 CHAMBRE D'AGRICULTURE Éch: 1:100e DET2 COUPE DE PRINCIPE Aurillac, le 16/03/2023. Vincent CHARBONNEL





Projet: La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240

PERSPECTIVES

DET3 Éch: 1:1e Conseiller Bâtiment:

Aurillac, le 16/03/2023. Vincent CHARBONNEL

Emmanuelle CLERMONT

CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL